

édito

Quand les habitants conjuguent **santé et social** dans les territoires

Ce thème des 10^e Rencontres de l'Institut Renaudot s'inscrit pleinement dans l'actualité. Dans un contexte social brûlant où les inégalités sociales ne sont plus acceptées, un système de santé en crise et en refondation, des territoires mouvants et qui peinent à trouver leur place, tant au niveau régional que local, il est temps de remettre l'habitant/citoyen/usager au cœur de tous ces changements.

| La multiplication des maisons de santé ne doit pas se limiter à combler des vides de médecins et à une nouvelle organisation des soins, même si cela est nécessaire.

| La création de Communautés Professionnelle Territoriales de Santé ne doit pas se limiter à une coordination des professionnels du soin, voire de la santé, même si cela est nécessaire.

| C'est l'occasion de construire une nouvelle organisation de la santé impliquant tous les acteurs du territoire, et en particulier les habitants.

| Les démarches communautaires, en s'appuyant sur le partage des savoirs et des pouvoirs, et en veillant à ce que chaque acteur ait une place reconnue et valorisée, doivent contribuer à l'émergence d'une nouvelle société.

L'enjeu de ces 10^e Rencontres est donc fort et il est important de mobiliser dès maintenant tous les acteurs des différents territoires pour préparer ces Rencontres, afin de partager les différentes expériences et porter ensemble ce plaidoyer.

Philippe Lefèvre, co-président

Sommaire

| | |
|--|---|
| Edito | 1 |
| 10^e rencontres de l'ITR | 2 |
| Dossier Ma santé en 2022 | 2 |
| Au fil du temps | 3 |
| Oise | 4 |
| Un réseau d'appui | 5 |

Plus particulièrement dans la santé, elles doivent favoriser :

- La construction de parcours de santé (et pas seulement de soins), où l'habitant/usager/citoyen en est l'acteur principal, non une cible
- La coopération entre le social et la santé pour faire face à la complexité croissante des parcours, en particulier avec le développement des maladies chroniques et les difficultés sociales
- La mobilisation de tous les acteurs du territoire afin d'améliorer la santé avec tous ses constituants que sont l'habitat, l'environnement, ... et les relations sociales.

L'Institut Renaudot dans le 20^e arrondissement

Depuis juin 2018, les locaux de l'Institut Renaudot sont dans le 20^e arrondissement de Paris et reçoivent le soutien de la mairie.

Plus particulièrement sur le quartier St Blaise riche de sa diversité, l'Institut Renaudot s'est inscrit dans le cadre de la « Fabrique » lieu de rencontre d'acteurs locaux (Théâtres, Pratiques artistiques, Régie de quartier, Club de prévention, Collectif d'habitant, Equipe Développement Local, ...) au service du développement de la vie de quartier. Au fil des rencontres, l'Institut Renaudot qui s'est présenté verra comment il peut être ressource de proximité pour cette fabrique de quartier.



Les 10^e Rencontres de l'ITR

Tous les 2 ans, l'Institut Renaudot organisent des rencontres en alternance avec l'université. En 2019, elles se dérouleront à Rennes le 13 et 14 juin avec pour titre :

Quand les habitants conjuguent santé et social dans les territoires

Nous serons accueillis par la ville de Rennes à l'Hôtel de la Métropole. L'Institut Renaudot va mobiliser les acteurs locaux dans la préparation de ces rencontres.



Dossier

Ma santé en l'an 2022 et la logique des démarches communautaires en santé

La Ministre de la santé, Agnès Buzyn a ouvert un chantier important qui devra aboutir à la présentation de la prochaine loi santé « ma santé en l'an 2022 » programmée au Parlement au premier trimestre 2019. Un comité de suivi a été créé « pour concertation » réunissant des représentants des acteurs de la santé et des administrations concernées »

Les grandes lignes ont été annoncées en septembre dernier qui déjà nous interrogeaient sur les objectifs de ce nouveau plan.

En effet, si avec les associations nationales de promotion de la santé, nous soulignons en septembre dernier l'avancée que pouvait constituer l'affirmation des enjeux de promotion de la santé et de la place des « usagers » dans le dispositif, nous avons dans un même temps regretté vivement que ce plan ne soit qu'un plan de réorganisation des professionnels du soin et non un plan « santé » comme annoncé, qu'il n'inclut aucune mesure autour des déterminants sociaux et environnementaux de la santé et ignore totalement la place des acteurs locaux, et notamment des collectivités.

Deux mois après, les documents remis au comité de suivi confortent malheureusement cette impression

d'un plan qui renforce une conception de la santé centrée exclusivement sur le curatif et les professionnels du soin et qui plus est, ne répond même pas à l'urgence de la situation hospitalière et des EHPAD comme en témoigne le PLFSS 2019.

Aucune ambition d'agir pour la santé dans l'acceptation pleine et entière de la définition de 1946 de l'OMS et encore davantage sa déclaration d'Alma Ata en 1978 qui précise, en référence aux soins de santé primaire, qu'ils « font intervenir, outre le secteur de la santé, tous les secteurs et domaines connexes du développement national et communautaire, en particulier l'agriculture, l'élevage, la production alimentaire, l'industrie, l'éducation, le logement, les travaux publics et les communications, et requièrent l'action coordonnée de tous ces secteurs ».

Ma santé en l'an 2022

et la logique des démarches communautaires en santé

Nous pouvons légitimement nous interroger d'une part sur la pertinence des objectifs des 10 chantiers du plan gouvernemental et d'autre part sur la conception de la « concertation », avec qui ? quand ? comment ? pour quoi faire ? Avaliser des projets ficelés ou engager un vrai travail de co-élaboration avec TOUS les acteurs concernés ?

Deux exemples

Un des axes du premier chantier consacré à « la structuration territoriale du réseau de proximité » concerne la création des « assistants médicaux ».

Le terme conforte cette hiérarchie du pouvoir et du savoir médical, ce qu'il faut c'est assister le médecin, et pas établir une relation avec l'utilisateur permettant de prendre en compte la globalité de ses problématiques et de créer les conditions du dialogue.

Pourquoi créer quelque chose de nouveau alors qu'un nouveau métier existe depuis plusieurs années ? Une expérience financée dans le cadre des dispositifs Politique de la Ville, il s'agit des médiateurs santé. Un référentiel métier est en chantier avec l'EHESP, une formation a été mise en place avec le CNAM à laquelle nous avons activement contribué...

Un autre point du même chantier attire l'attention, celui de « l'accompagnement au développement des équipes de soins de santé primaires ». Point majeur s'il en est, pour aborder « l'action coordonnée avec tous les secteurs ». Pour autant, les pilotes de cet axe restent cloisonnés aux institutions de la santé.

Pourquoi tant de frilosité encore, 40 ans après Alma Ata, à s'engager dans ce sens en mobilisant toutes les politiques publiques pour agir avec efficacité sur tous les déterminants qui impactent positivement et négativement la santé de tout un chacun.

A l'inverse l'Institut Renaudot considère que les soins de santé primaire s'inscrivent notamment dans une prise en compte de la santé globale en associant tous les acteurs pour une meilleure organisation territoriale permettant l'implication des habitants/usagers/patients et la reconnaissance de leur expertise et la mise en cohérence des différents réseaux.

Deux exemples qui nous interpellent et nous invitent à nous engager pour promouvoir davantage la santé communautaire dans ce qu'elle porte comme exigence de construction commune habitants, professionnels divers, acteurs sociaux, élus, institutions, dans laquelle chacun-e apporte ses savoirs, ses compétences.

Deux questions entre autres, qui feront l'objet à Rennes les 13 et 14 juin prochain, de nos réflexions et constructions communes pour conjuguer social et santé.

Martine Antoine
Co-présidente

Pour en savoir plus sur le plan « Ma santé 2022 » : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/ma-sante-2022-les-10-mesures-phare-de-la-strategie-de-transformation-du-systeme>

du temps ...

au fil

AVEC L'IREPS CORSE

Engagée par une convention sur 5 ans avec la DGS (Direction Générale de la Santé) sur un projet expérimental PRAMCA (plateforme d'accompagnement du malade chronique vers l'autonomie), équipe de l'IREPS s'interroge :

- | En quoi « l'obligation » contenue dans le cahier des charges de la DGS de « développer l'empowerment des personnes concernées » est-elle compatible avec la santé communautaire ? N'y a-t-il pas là injonction paradoxale ?
- | La « participation » des patients et des aidants peut-elle se « décréter » ?
- | Comment travailler avec les acteurs locaux qui auront à mettre en œuvre les objectifs de la PRAMCA ?

Formée à la santé communautaire par l'Institut Renaudot, l'équipe a demandé un soutien méthodologique afin de « clarifier et d'expérimenter les concepts d'empowerment et les enjeux de la littératie, pour rendre plus efficient l'accompagnement des acteurs de terrain impliqués dans le projet de la PRAMCA ». La formation/action permettra d'élaborer le contenu de la formation que l'IREPS va proposer aux acteurs locaux dans les différents territoires.

- Edito 1
- 10^è rencontres de l'ITR 2
- Dossier | Ma santé en 2022 . 2
- Au fil du temps 3
- Oise 4
- Un réseau d'appui 5

FNASAT

L'Institut Renaudot a accompagné la FNASAT pour une étude préalable au développement de la médiation santé auprès des gens du voyage et autres publics en situation de précarité en Nouvelle-Aquitaine à la demande de l'ARS Nouvelle Aquitaine. Cet accompagnement s'est fait sous forme d'appui méthodologique pour une étude afin d'identifier et de qualifier les besoins en santé des publics gens du voyage et habitants de squats et bidonvilles en s'appuyant sur la mobilisation la plus large possible des acteurs sur les territoires concernés. L'ensemble des outils de cette enquête (grille d'entretien, fil de discussion « focus-groupe ») ont été co-construit avec les associations adhérentes de la FNASAT qui accompagnent les Gens du voyages. Les délais ne nous ont pas permis d'associer les gens du voyage eux-mêmes. Toutefois deux d'entre-eux ont pu participer à ce travail.

Il est prévu d'accompagner la FNASAT dans une 2^e phase du projet pour de la capitalisation d'expérience.

RIS-ORANGIS (91)

Accompagnement pour l'élaboration du projet de santé d'une MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire). Une MSP se crée à Ris Orangis (91) avec l'appui de l'Institut Renaudot pour favoriser la démarche communautaire. Les acteurs locaux sont déjà mobilisés et en attente de médecins pour co-construire le projet de santé !

>>> [Appel à candidature](#) <<<

Oise

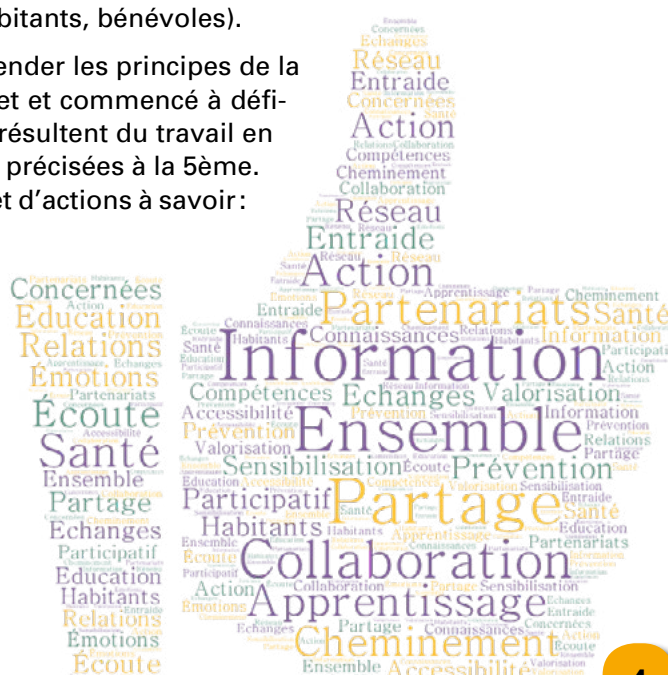
Dans une optique de réduction des inégalités de recours et d'accès aux Dépistages Organisés des Cancers, L'Association ADECASO, l'ARS Hauts-de-France et la CPAM de l'Oise ont mandaté l'Institut Renaudot afin d'accompagner et de former les membres les acteurs du Grand Creillois (et autres partenaires) à la démarche communautaire en santé (DCS). L'objectif étant de les soutenir dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs actions.

Cet accompagnement, réalisé sous forme de formation-action, permet aux participants de mettre directement en application les principes de la démarche communautaire en santé, d'en expérimenter les limites et d'en évaluer les effets. La « Form'action » comme nous l'avons intitulée, a débuté en Septembre 2018 et poursuivra en 2019. Elle réunit une vingtaine de participants représentant les structures du bassin Creillois (associations, institutions, professionnels de santé, habitants, bénévoles).

Durant les 6 premières séances, les participants ont pu appréhender les principes de la DCS, définir collectivement un cadre d'évaluation pour ce projet et commencé à définir les actions qui seront mises en place dès 2019. Ces actions résultent du travail en « world café » par les participants au cours de la 4^{ème} séance et précisées à la 5^{ème}. Les participants ont formé plusieurs groupes de travail par projet d'actions à savoir :

1. La mise en place de groupes de parole ou d'expression permettant de faciliter l'échange et le dialogue entre les professionnels, relais, bénévoles et aidants.
2. L'adaptation (ou création) de ressources et d'outils pour faciliter les actions de prévention et/ou les accompagnements.
3. La formalisation d'un collectif santé communautaire du Grand Creillois.
4. La mise en place d'ateliers mise en compétence sur ces thématiques.

Rendez-vous en février 2019 pour la suite de l'aventure !



L'institut Renaudot,
c'est aussi un

Réseau d'appui

**au développement des projets en
démarche communautaire**

L'accompagnement de projets

Diagnostic participatif de territoire, élaboration et mise en œuvre de projets de santé avec l'ensemble des acteurs, évaluation partagée des résultats et des impacts des actions...

La formation

- **démarche communautaire en santé,**
- **méthodologie de projet,**
- **évaluation,**
- **mobilisation des acteurs,**
- **techniques et outils d'animation en démarche communautaire**

[Modules et Calendrier mis en ligne sur le site.](#)

[Télécharger la plaquette du Réseau d'Appui](#)

• Des espaces conseils

Des temps de soutien ponctuel, en présentiel ou à distance, sur des questions spécifiques sous forme de conseils méthodologiques, par un regard extérieur et une aide à l'analyse stratégique du contexte d'intervention.

• Des rencontres d'acteurs

Des temps de partage d'expériences, d'informations, de réflexions et de débats, sur différentes thématiques.

• Un centre documentaire

Espace de mise à disposition d'outils sur les démarches communautaires en santé.

• Territoire d'intervention

Partout en France métropolitaine, en régions, dans les territoires d'outre-mer, dans les pays francophones.

Retrouver toutes nos informations sur : www.institut-renaudot.fr

Contact@institut-renaudot.fr - 01 48 06 67 32

L'Institut Renaudot est soutenu par :

- L'Agence Régionale de Santé Île de France : ARS-IdF
- L'Agence Régionale de Santé Haut de France : ARS-HdF
- L'Agence Régionale de Santé Océan Indien – Mayotte : ARSOI-Mayotte
- Santé Publique France (SPF)
- Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)